

Consignes d'évacuation incendie

À l'audition de l'alarme incendie

1. **Faire sortir les élèves** dans le calme, sans précipitation (ne pas courir) et rapidement
2. **Fermer les fenêtres et les portes** sans les fermer à clé (vérifier que la salle est vide)
3. **Sortir par les issues dégagées des fumées**
4. **Suivre le fléchage** (flèche de couleur verte) sans jamais revenir en arrière, se baisser dans la fumée
5. **Ne pas utiliser l'ascenseur** et aider les personnes à mobilité réduite (PMR)
6. **Réunir les élèves sur le lieu de rassemblement** (voir plan ci-joint) une fois à l'extérieur des bâtiments
7. **Faire l'appel** et communiquer aux membres de la direction la liste des élèves absents

Cas particulier : L'évacuation des personnes à mobilité réduite (PMR)

La priorité reste l'évacuation – Ne pas utiliser l'ascenseur

Si l'évacuation n'est pas possible, Diriger les PMR vers un espace d'attente sécurisé (EAS)

Il y a 4 EAS au Lycée Clémence Royer (bâtiment principal des salles de classe) :

- 1^{er} étage : Salle 121 et CDI
- 2^{ème} étage : Salle 211 et Salle principale des professeurs

Une fois dans cet espace sécurisé, les PMR devront :

1. **Rester calme**
2. **Manifester leur présence** (en se tenant par exemple près des fenêtres)
3. **Ne plus quitter l'espace sécurisé jusqu'à l'arrivée des services de secours**

Les personnes valides qui auront accompagné éventuellement les PMR dans les EAS devront :

1. **Évacuer le bâtiment** le plus rapidement possible
2. **Rejoindre les lieux de rassemblement**
3. **Signaler aux services de secours la présence de PMR dans les espaces d'attente sécurisés**